



## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS (COVID-19) POUR UN EFFORT MONDIAL

### PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

***Déclaration commune du Comité d'aide au développement (CAD)  
de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)***

9 avril 2020

1. Nous, membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, sommes profondément attristés par le nombre des décès et l'ampleur des souffrances humaines causés par la pandémie de COVID-19. Cette crise risque de réduire à néant les avancées accomplies dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de freiner la poursuite des progrès au cours de la Décennie d'action.
2. Si cette crise a de graves conséquences pour nous tous, ce sont les populations pauvres – en particulier au sein des pays fragiles – qui seront touchées le plus durement, en raison de la faiblesse des systèmes de santé, des structures gouvernementales et de la protection sociale de leur pays. Les répercussions économiques de cette crise seront vraisemblablement dévastatrices, en particulier pour les personnes déjà vulnérables, et pourraient menacer la stabilité politique et économique. Le ralentissement économique, la chute des exportations et des recettes issues du tourisme, et les sorties de capitaux pèsent déjà sur les recettes fiscales et alourdissent la dette souveraine.
3. Nous reconnaissons que le COVID-19 est une crise planétaire qui se joue des frontières nationales. Cette crise exige une action résolue, coordonnée, inclusive et cohérente à l'échelle mondiale. La coopération internationale et multilatérale est aujourd'hui plus importante que jamais.
4. Les membres du CAD ont déjà pris des mesures concrètes de grande ampleur, aussi bien à l'échelon national qu'international. En tant que principaux partenaires financiers du système multilatéral, nous nous félicitons de l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies et le Secrétaire général de l'OCDE exhortant les pays à empêcher que la crise ne mette en échec les efforts en faveur du développement durable, en particulier dans les pays en développement.
5. Nous soutenons les mesures prises par les partenaires clés de la communauté internationale du développement, notamment l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Groupe de la Banque mondiale, les banques de développement régionales multilatérales et le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que les organisations de la société civile (OSC).
6. Nous accueillons également avec satisfaction les appels des dirigeants des pays du G20 et du G7 à cibler notre réponse sur l'impact du COVID-19 dans les pays en développement et à mobiliser des financements à l'appui du développement provenant de toutes les sources.
7. Nous avons conscience que cette réponse nécessitera beaucoup plus qu'un soutien financier. Elle doit s'inscrire dans une action durable menée par de nombreux acteurs, afin de faire face à la crise immédiate de santé publique et humanitaire tout en soutenant la résilience économique, environnementale et sociale. Elle doit tenir compte du rôle des femmes et des filles, des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables, notamment des personnes handicapées et des personnes âgées, et avoir pour objectif de réduire les inégalités et de protéger les libertés et les droits humains.

8. L'aide publique au développement (APD) est un moyen important pour venir en appui aux mesures prises par les pays afin de faire face à la crise du COVID-19, dans le cadre du développement durable et de ses cinq piliers – humanité, paix, planète, prospérité et partenariats.
9. Tout en reconnaissant les tensions auxquelles sont soumises les finances publiques dans tous les pays, nous efforcerons de protéger les budgets d'APD, d'encourager les autres apports financiers de manière à soutenir les gouvernements et les communautés dans les pays partenaires, et d'inviter d'autres partenaires de la coopération au développement à faire de même. Nous nous emploierons à épauler les pays les moins avancés et d'autres pays présentant des besoins spécifiques en ayant recours à des mesures cohérentes et coordonnées qui associent l'action humanitaire, l'aide au développement et la recherche de la paix. Nous répondrons, à mesure de l'évolution de l'épidémie, aux besoins immédiats, notamment en termes de soins et de vaccins lorsque ceux-ci seront disponibles, et accompagnerons les pays dans leur sortie de crise et leur reprise. Nous entendons poursuivre nos investissements dans la santé, les filets de protection sociale et les réponses aux besoins humanitaires. Nous aiderons également en priorité les pays en développement à protéger et reconstituer les moyens de subsistance des populations pauvres touchées par la pandémie, et exhorterons les banques multilatérales, le secteur privé et la société civile à apporter leur soutien.
10. Les acteurs privés nationaux et internationaux contribuent grandement à aider les gouvernements à répondre efficacement à la crise et à relancer l'économie. Nous en appelons à eux pour concourir à la prestation des services de base, préserver les chaînes d'approvisionnement et toute autre activité économique essentielle dans les pays en développement au cours de la crise. Nous reconnaissons que les OSC sont des partenaires clés de la lutte contre le COVID-19 et ses conséquences négatives sur le plan socio-économique. Ces organisations remplissent une mission fondamentale d'aide aux personnes vulnérables, et doivent disposer des moyens nécessaires pour la mener à bien.
11. Nous partagerons des informations actualisées et transparentes ; échangerons des données épidémiologiques et cliniques ; mettrons à disposition la documentation nécessaire pour la recherche et le développement, y compris sur les vaccins ; et renforcerons les systèmes de santé à l'échelle planétaire, notamment en appuyant la mise en œuvre du Règlement sanitaire international de l'OMS (RSI 2005), via les canaux appropriés.
12. En tant que Comité d'aide au développement, nous continuerons à appliquer les normes et les mécanismes de redevabilité dans le soutien que nous apportons. Nous nous engageons à partager les éléments factuels, les meilleures pratiques, les données et les ressources sur les mesures efficaces pour combattre le virus. Nous tirerons des enseignements de cette crise et mettrons à profit notre expérience pour orienter les politiques publiques vers des choix avisés au cours de la reprise, afin d'intensifier les efforts visant à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.